

27 février 2026

Sécurité publique Canada
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Envoyé par courriel : EMEngagement-EngagementsGU@ps-sp.gc.ca

Objet : Commentaires d'Électricité Canada dans le cadre l'engagement public sur les manières de renforcer le leadership fédéral pour la gestion des urgences

Au nom d'Électricité Canada et de nos membres, je remercie Sécurité publique Canada de nous permettre de fournir des commentaires sur les manières de renforcer le leadership fédéral dans la gestion des urgences.

Fondée en 1891, Électricité Canada (anciennement l'Association canadienne de l'électricité) est la tribune et la voix du secteur canadien de l'électricité, un secteur innovateur et en pleine évolution. L'Association appuie, par ses efforts de représentation, le succès régional, national et international de ses membres. Ces membres sont des services publics d'électricité intégrés, des producteurs d'électricité indépendants, des entreprises de transport et de distribution et des négociants en électricité. Ils produisent, transportent et distribuent de l'énergie électrique à des clients industriels, commerciaux, résidentiels et institutionnels dans chaque province et territoire.

Nos membres gèrent de vastes infrastructures linéaires. De plus en plus, ils doivent composer avec des dangers naturels, dont des incendies de forêt, des inondations, des ouragans et des tempêtes de verglas. De plus, ils sont exposés aux risques changeants que posent la cybersécurité et les chaînes d'approvisionnement. Dans cet environnement, il faut savoir gérer les incidents et maintenir la continuité des activités. Pour ce faire, il faut compter sur la coordination de tous les ordres de gouvernement, y compris le gouvernement fédéral.

Électricité Canada a une longueur d'avance à cet égard. Nous renforçons la résilience du système d'électricité en facilitant des échanges sectoriels par l'intermédiaire de nos conseils et comités. De plus, nous gérons des programmes d'assistance mutuelle comme le Groupe d'assistance mutuelle du Canada (CanMAG) et l'Ontario Mutual Assistance Group (OnMAG).

Par ailleurs, de concert avec le gouvernement, nous appliquons un guide national pour coordonner les interventions et échanger de l'information pendant des incidents d'envergure



nationale. L'objectif est de mettre en lien les hauts fonctionnaires et les cadres supérieurs du secteur et de les tenir informés pendant un incident de cette nature.

Ces pages renferment des commentaires et des recommandations fondées sur des avis reçus de professionnels de la gestion des urgences, de la continuité des activités et de la sécurité qui travaillent pour nos membres. Nous avons aussi consulté des membres du programme Lighthouse de la SIERE.

1. Leadership fédéral

Accroître la visibilité et la clarté

Selon la *Loi sur la gestion des urgences*, le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de premier plan en assurant une coordination. Cependant, les fournisseurs d'électricité ne comprennent pas toujours clairement ce rôle ni *quand* le gouvernement fédéral l'assumerait. De plus, dans un état de stabilité, on ne sait pas exactement comment une urgence se qualifierait de « nationale » ni comment les autorités fédérales seraient en rapport avec le secteur le cas échéant. Ces questions doivent être éclaircies.

Recommandations :

- **Diffuser les plans ministériels :** Nous recommandons que les ministères fédéraux fassent connaître leurs plans de gestion des urgences aux responsables de ce dossier dans les secteurs des infrastructures essentielles. Un service public peut se parer à toute éventualité s'il sait comment le gouvernement fédéral entend intervenir en cas de panne d'infrastructures essentielles.
- **Éclaircir le critère de la « préoccupation fédérale » :** La loi permet également au gouvernement fédéral de déclarer l'état d'urgence lorsqu'il estime qu'une urgence provinciale « constitue un sujet de préoccupation pour le gouvernement fédéral ». Or, ce critère demeure obscur, tout comme la prise de décisions s'y rapportant. Si nous le comprenions mieux, nous pourrions mieux prévoir, harmoniser davantage nos interventions et nous préparer avec le secteur et d'autres ordres de gouvernement. On pourrait, par exemple, établir des critères définis qui permettraient au secteur de saisir le gouvernement fédéral de l'existence de certaines urgences.

2. Collaborations et coordination



Coordination fédérale-sectorielle

Il n'est pas du tout clair à quel moment ni comment le secteur de l'électricité doit faire appel au gouvernement fédéral. Actuellement, le gouvernement fédéral intervient à la demande d'une province. Or, pour un exploitant d'infrastructures essentielles, cette façon de procéder manque de visibilité.

Nous sommes bien conscients du fait que la coordination provinciale est le pilier de la gestion des urgences au Canada. En effet, en cas d'urgence provinciale, les centres d'opérations des provinces s'activent et les compagnies d'électricité jouent aussi un rôle, directement ou par l'intermédiaire d'un coordonnateur. Cependant, dans certains cas et en présence de certains risques systémiques, le gouvernement fédéral doit collaborer avec notre secteur plus tôt ou plus directement, et beaucoup plus rapidement qu'il le fait actuellement. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral coordonne ses efforts avec ceux des provinces et de gouvernements régionaux. Mais il devrait aussi impliquer des exploitants d'infrastructures comme les fournisseurs d'électricité et les exploitants de systèmes d'électricité dans les volets pertinents de la gestion d'incidents : atténuation, état de préparation, interventions et rétablissement du service.

Si les points ci-dessus étaient éclaircis, Électricité Canada pourrait faciliter cette implication élargie. Concrètement, pour combler les lacunes actuelles, Électricité Canada met en œuvre à dans le secteur de l'électricité un guide d'intervention élaboré avec des partenaires gouvernementaux. L'objectif est de faciliter cette coordination gouvernementale-sectorielle.

Recommandations :

- **Clarifier les protocoles d'intervention** : Rédiger à l'intention du secteur de l'électricité des lignes de conduite pour communiquer avec le centre des opérations gouvernementales, d'autres ressources fédérales et d'autres entités de soutien pouvant combler le vide lorsque les ressources provinciales s'épuisent.
- **Impliquer directement le secteur** : En cas d'incident d'ordre national, le gouvernement fédéral devrait impliquer directement les dirigeants du secteur et les groupes de communication d'information au lieu de communiquer uniquement avec les provinces. Autrement, des retards et une perte d'information risquent de se produire. Il faut privilégier l'implication décrite dans un guide comme celui d'Électricité Canada.
- **Planifier des scénarios ensemble** : Il conviendrait de concevoir des scénarios de risques systémiques et d'élaborer conjointement des guides d'intervention. Ainsi, le



leadership fédéral est connu avant qu'un incident se produise. Pour que tous comprennent les rôles à jouer, comment l'information circule et quelles sont les attentes en situation de crise, il est utile que les fonctionnaires fédéraux et des forums de coordination sectorielle établis collaborent tôt et de manière habituelle.

- **Reconnaître les mécanismes d'intervention sectorielle :** L'implication du gouvernement fédéral doit tenir compte des rôles complémentaires que jouent le guide d'intervention d'Électricité Canada, les programmes d'assistance mutuelle et le programme Lighthouse de la SIERE. De plus, la connaissance de la situation doit être alliée à une coordination sectorielle active. Ainsi, les urgences d'ordre national seraient mieux gérées et résolues. *L'annexe A contient plus d'information à ce sujet.*

3. Sensibilisation aux risques et intégration de données

La valeur ajoutée fédérale

Le gouvernement fédéral est le seul ordre de gouvernement capable de centraliser les données de tout le pays au sujet des risques. Les provinces ne peuvent pas le faire individuellement.

Recommandations :

- **Données nationales normalisées et regroupées :** Tous les partenaires bénéficieraient d'une collaboration plus robuste pour la collecte et la communication de données. Le gouvernement fédéral pourrait rassembler, grouper et transmettre des données détaillées sur les dangers naturels. Certaines provinces disposent de données ouvertes précieuses, mais pas toutes. Si on collaborait pour améliorer et harmoniser des ensembles de données, notamment en cartographiant systématiquement les risques d'incendies de forêt identifiés par des municipalités, il serait possible de repérer des scénarios à risques élevés selon des conditions météorologiques attendues. Ainsi, ceux qui planifient des infrastructures essentielles pourraient mieux éclairer les décisions d'investir dans l'adaptation climatique et le renforcement du réseau d'électricité. Il en va de même pour les cybermenaces et la sécurité physique : on pourrait mieux grouper des données de haut niveau à l'appui de décisions fondées sur le risque. Par exemple, il serait possible d'améliorer la collecte, l'analyse et la dissémination de données sur les risques que posent l'approvisionnement et les chaînes d'approvisionnement.



- **Uniformité nationale** : Le gouvernement fédéral devrait prôner l'uniformité des données sur les risques et des évaluations des menaces des provinces. On obtiendrait ainsi un aperçu national des menaces que les services publics n'ont pas.
- **Produits contextualisés pour gérer les menaces et les risques** : Actuellement, des produits fédéraux nous permettraient de nous attaquer à des risques particuliers. Cependant, il leur manque souvent les données contextuelles et trans sectorielles nécessaires pour comprendre les risques et guider une prise de décision sectorielle stratégique. En fournissant plus de contexte, le gouvernement fédéral peut aider l'industrie à mieux gérer les risques.
- **Une Passerelle des infrastructures essentielles revitalisée** : Revitaliser et moderniser la Passerelle des IE comme plaque tournante d'outils et de ressources pratiques. La pandémie de COVID-19 en a réduit les fonctions même si l'industrie la trouvait utile. Une Passerelle des IE renouvelée renfermerait des gabarits, des outils de planification et du matériel d'exercices accessibles et à jour. Cela allégerait le fardeau administratif et favoriserait la création efficace de formations et de programmes.
- **Appuyer les décisions d'investir dans la résilience** : Le gouvernement fédéral devrait produire et diffuser des études robustes sur les risques, les dangers et la rentabilité. Les services publics pourraient s'en servir pour justifier des investissements dans la résilience, appuyer des demandes d'approbation de tarifs et obtenir un financement durable pour des programmes de prévention et de gestion des incidents.
- **Programmes de résilience durables** : Sécurité publique Canada devrait maintenir et amplifier des programmes fédéraux comme le Programme d'évaluation de la résilience régionale et celui de la résilience aux risques internes. Ces initiatives doivent disposer des ressources voulues, être pertinentes d'un point de vue opérationnel et être tenues à jour pour s'aligner sur les risques changeants qui affectent les infrastructures, qu'ils soient d'origine naturelle, physique, cybernétique ou interdépendante.

4. Conclusion

Le secteur de l'électricité ne souhaite pas que les responsabilités gouvernementales de la gestion des urgences soient réparties autrement ni que des structures parallèles de gestion des urgences voient le jour. Le secteur apporte une valeur en assurant la préparation et l'exécution opérationnelles. En revanche, la valeur du gouvernement fédéral consiste à éclaircir



les rôles, à prendre des décisions de manière transparente et à permettre l'accès à des données nationales sur les risques et les situations.

Ce que nous voulons, c'est un partenaire fédéral qui fournisse de l'information stratégique et assure une transparence opérationnelle afin que notre secteur puisse se préparer aux urgences et les gérer.

Cela se concrétisera par la revitalisation des outils fédéraux existants. La Passerelle des infrastructures essentielles, dont des fonctions ont foncièrement changé ou ont été abandonnées pendant la pandémie, était très appréciée des parties prenantes du secteur. On devrait l'optimiser pour que sa valeur se concrétise plus rapidement.

De plus, aligner le leadership fédéral sur des mécanismes sectoriels de coordination déjà établis renforcera les interventions collectives sans dédoubler ou déplacer des systèmes efficaces.

Le gouvernement fédéral peut apporter une valeur maximale sans empiéter sur les pouvoirs des provinces. Pour ce faire, il éclaircira son rôle, élaborera avec notre secteur des protocoles de coordination clairs et accroîtra ses capacités de collecte et de groupement de données.

Cordialement,

Michael Powell
Vice-président des relations gouvernementales
Électricité Canada



Annexe A

Les guides et les programmes d'assistance mutuelle sectoriels comme capacité d'intervention nationale

Électricité Canada rédige et met en œuvre un guide national de concert avec le gouvernement. Le projet permet aux cadres supérieurs d'assurer la coordination et de communiquer de l'information. Ainsi, la haute direction sectorielle et les hauts fonctionnaires demeurent en contact et informés pendant des incidents d'ordre national.

L'Ontario Mutual Assistance Group (OnMAG) sert de réseau opérationnel qui est activé pendant des événements d'envergure pour coordonner les équipes sur le terrain, l'équipement et l'expertise.

Le Groupe d'assistance mutuelle du Canada (CanMAG) apporte un complément à ce modèle sous forme de réseau national de services publics qui sont reliés par un accord et par des points de contact. Il facilite la coordination et le soutien interorganismes et interprovincial lorsqu'un événement dépasse les capacités régionales.

Ensemble, ces structures s'activent en cas d'incident d'ordre régional et national. Elles mobilisent des ressources sectorielles avant qu'une demande d'assistance officielle soit faite.

Le gouvernement fédéral aurait intérêt à reconnaître les rôles complémentaires du guide et des programmes d'assistance mutuelle d'Électricité Canada et à aligner la connaissance de la situation sur une coordination sectorielle active. Ainsi, les interventions seraient plus efficaces, le chevauchement des pouvoirs et des interventions, amoindri, et les urgences d'ordre national, mieux gérées.